



Hébergement chez un parent

Par Tatimouche

Bonjour Maitre,

Je suis âgée de 70 ans et suis hébergée chez mon frère âgé de 75 ans depuis 2015 suite à une séparation.

Nous vivons dans un studio dont le bailleur est la RIVP.

Ce logement est au nom de mon frère et cet organisme refuse de me mettre sur le bail.

En cas de disparition de mon frère la RIVP peut elle me mettre à la porte.

Merci pour votre réponse

Très sincèrement

D Dury